

formation international prévention

représentation

solidarité citoyenneté jeunesse

DOSSIER DE PRESSE L'INDICATEUR FAGE DU COÛT DE LA RENTRÉE ÉTUDIANTE 2010





MANTPROPOS

Alors que les étudiants sont dans l'attente de l'officialisation de la mise en place du dixième mois de bourse pour tous dès septembre 2010, la FAGE publie son indicateur du coût de la rentrée étudiante pour la huitième année consécutive

Chaque année, nous le constatons, ce coût augmente. Malheureusement, l'année 2010 ne fera pas exception. Les politiques n'ont pas encore pris conscience du frein réel à l'accès à l'Enseignement Supérieur qu'il représente.

Des mesurettes telles que le fractionnement des frais d'inscription proposé par la Ministre ne font pas oublier l'essentiel: encore beaucoup trop de jeunes ne peuvent se permettre de poursuivre leurs études dans le supérieur et un grand nombre d'étudiants font face à des difficultés sociales majeures, particulièrement lorsqu'ils sont issus des classes moyennes.

Chaque année, la FAGE alerte sur cette période particulièrement cruciale qu'est la rentrée. Force est de constater qu'aucune réelle mesure n'a été mise en place pour répondre à ces frais spécifiques, plus impressionnants chaque année. Pire, cette année, les étudiants voient les frais fixes déterminés par le Ministère continuer d'augmenter et se voient menacer de suppressions de leurs aides au logement.

Il est plus que jamais temps de répondre aux besoins des étudiants d'aujourd'hui et de demain en mettant en place une allocation de rentrée étudiante à même d'assurer l'accès de tous à la poursuite d'études et de passer des promesses aux actes en terme d'aide aux étudiants.

Bonne lecture,

CLAIRE GUICHET PRÉSIDENTE DE LA FAGE



SOMMAIRE

Comment l'indicateur est-il calculé ?	PAGE 03
L'indicateur 2010/2011	PAGE 06
Le bilan du co û t de la rentrée	PAGE 08
Notre analyse des résultats	PAGE 09
Du côté des aides aux étudiants	PAGE 12
Les propositions de la FAGE	PAGE 14

DOSSIER DE PRESSE L'INDICATEUR FAGE DI COUT DE LA RENTRÉE ÉTUDIANTE

a FAGE publie aujourd'hui son indicateur annuel du coût de la rentrée pour les étudiants : cette année encore, le constat est alarmant ! Les frais de rentrée demeurent plus que jamais, un élément de sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur.



COMMENT L'INDICATEUR EST-IL CALCULÉ ?

Pour la huitième année consécutive, la FAGE publie ses chiffres du coût de la rentrée étudiante, ainsi que son analyse des résultats.

L'objectif de cette enquête est de sensibiliser l'opinion au coût d'une rentrée estudiantine, qui reste encore et toujours une dépense majeure pour ceux qui souhaitent intégrer l'enseignement supérieur.

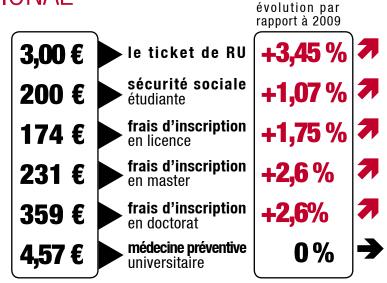
Cet indicateur s'attache au cas d'un étudiant non boursier, décohabitant et entièrement indépendant de ses parents. Il prend en compte l'ensemble des coûts nécessaires pour qu'un étudiant puisse étudier dans de bonnes conditions.

Les sources de cet indicateur sont variées. En effet, si certains des coûts sont fixés nationalement et de manière réglementaire (droits d'inscription, sécurité sociale, complémentaire santé, ticket RU...) ce n'est pas le cas de l'ensemble des frais étudiants.

LES **FRAIS FIXES** DÉTERMINÉS AU NIVEAU NATIONAL

Ce sont les plus faciles à observer. Le Ministère fixe chaque année le montant des frais d'inscription à l'Université par un décret. Le Gouvernement fixe également les montants de la médecine préventive universitaire, de la cotisation à la sécurité sociale étudiante et le prix du ticket de restauration universitaire.

Pour cette année 2010/2011, les frais fixes déterminés au niveau national sont les suivants :





LE COÛT DE L'HABITATION : PRISE EN COMPTE DE LA RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

es indicateurs sur le coût du logement sont multiples et la spécificité du logement étudiant ne peut être prise en compte que par un recueil du marché. Pour cela, nous avons relevé les prix de plus de 5.000 logements en France en nous basant uniquement sur les logements les plus attractifs pour les étudiants (entre 12 m² et 25 m² de type studio ou T1bis).

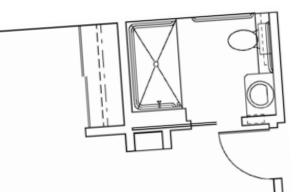
Les organismes spécialisés ont donné une évolution du prix du loyer négative sur les petites surfaces, néanmoins les prix au m² s'avèrent en moyenne en augmentation sur le logement étudiant.

Ceci s'explique par le fait que les petites surfaces trouvent très facilement preneurs l'été et sont de ce fait plus chers au m² qu'un logement de taille plus importante qui ne correspondrait pas aux besoins étudiants, sauf pour développer la colocation comme la FAGE l'encourage depuis plusieurs années.

C'est à partir de l'échantillon que le coût du loyer a été relevé dans les villes universitaires puis pondéré en fonction du nombre d'étudiants qu'elles représentent. Cela nous permet de fournir un état des lieux du coût du logement étudiant en fonction de la répartition exacte des étudiants sur le territoire.

es pratiques pour accéder à un logement privé se sont simplifiées (utilisation de contrats types, meilleur encadrement par les agences immobilières, etc). Néanmoins des pratiques abusives demeurent, notamment sur les clauses illégales dans les contrats de location des appartements meublés. Ces derniers sont en effet très prisés ce qui laisse parfois place à la malveillance de certains bailleurs privés. Le plus souvent, il s'agit de résiliations sans préavis ou de conservations infondées du dépôt de garantie.







TRANSPORTS: LES ÉTUDIANTS PLÉBISCITENT LES TRANSPORTS EN COMMUN

Pour de nombreux étudiants de région parisienne originaires de province, le coût indiqué pour les transports en Île de France comprend le montant d'une carte Imagin'R ainsi que le coût moyen d'un aller-retour chez leurs parents.

Pour la province, ce coût prend en compte le montant mensuel moyen d'un abonnement de transports en commun dans les grandes villes universitaires de province, ainsi que l'entretien d'un moyen de transport individuel, dont beaucoup d'étudiants ont la nécessité. Il faut noter les très fortes inégalités entre les différentes agglomérations sur les tarifications étudiantes. Ces dernières varient de 75% de réduction à Toulouse à 14% de réduction à Amiens.

L'augmentation des transports en commun et notamment des tarifs SNCF en plus de celle des prix des carburants (+ 13,6%) participent à l'augmentation de l'indicateur. Néanmoins cette hausse est freinée par les pratiques des étudiants qui ont tendance à promouvoir le covoiturage et les modes de transport alternatifs.

DÉPENSES DE **MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** EXCEPTIONNELLES, DE **COURSES DIVERSES,** DE **TÉLÉCOMMUNICATIONS** & DE **LOISIRS**



a dépense du mois de rentrée inclut, concernant le matériel pédagogique, les fournitures scolaires ainsi qu'une partie des manuels universitaires et autres outils demandés aux étudiants. Cette somme représente une moyenne des dépenses nécessaires selon la filière et le niveau d'études. Certaines filières peuvent en effet être particulièrement coûteuses en ce qui concerne les achats de rentrée, comme par exemple l'odontologie. Elles dépendent également des conditions d'études (bibliothèque notamment) et du matériel mis à disposition par l'établissement (postes informatiques, accès internet...).

La ligne budgétaire mensuelle et récurrente allouée à l'alimentation et aux courses diverses comprend l'alimentation hors restauration universitaire, ainsi que les produits d'hygiène, d'entretien d'un appartement, les vêtements, livres et fournitures nécessaires en cours d'année.

Quant aux tarifs de **téléphonie** qui restent stables avec des forfaits pratiqués autour de 40€, un **abonnement internet** tout compris est disponible à partir de 30€. Enfin l'équipement informatique est pris en compte sous la forme des prêts «1€ par jour» pratiqués dans certains établissements bancaires.

Enfin, le coût relatif aux loisirs se base sur les statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication. Nous tenons à rappeler l'importance de l'ouverture à une vie sociale et à la démocratisation des pratiques culturelles ou sportives qui doivent accompagner la vie étudiante. Malgré cet intérêt, il s'agit du premier poste de dépenses réduit en cas de coup dur.



Il est calculé par l'addition de ses frais de vie (ses dépenses mensuelles) aux frais spécifiques du mois de septembre.

LES FRAIS SPÉCIFIQUES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2010

non-boursier et disposant d'un logement individuel.

Ce sont des dépenses auxquelles l'étudiant doit faire face sans qu'elles ne se représentent durant l'année universitaire. Elles couvrent les frais d'inscription à l'Université et les frais d'installation dans un logement : dépôt de garantie, assurance ...

Ces dépenses s'élèvent à 1343 Euros pour un étudiant en Île-de-France et 1175 Euros pour un étudiant en province!

	Région Île de France			Province		
	Montant 2009	Montant 2010		Montant 2009	Montant 2010	
Droits d'inscription	175,57 €	178,57 €	7	175,57 €	178,57 €	1
Sécurité sociale	198 €	200 €	1	198 €	200 €	1
Complémentaire santé	198 €	201 €	1	198 €	201 €	7
Cautions, frais d'agence et assurance	541 €	561 €	1	359 €	393 €	1
Matériel pédagogique	200 €	203,40 €	1	200 €	203,40 €	7
TOTAL	1312,57 €	1343,97 €	7	1130,57 €	1175,97 €	7
Dépenses par catégorie en 2010	15 % 13 % 15 % 42 % 15 %		33 %		7 %	

Il s'agit ici ici d'une moyenne qui ne prend pas en compte de nombreux coûts tels que l'achat de meubles, l'installation d'une ligne téléphonique, les frais d'un déménagement, etc. Elle permet néanmoins de se rendre compte de ce qui devra être déboursé par un étudiant pour pouvoir s'installer et s'inscrire régulièrement dans son établissement.



LES **FRAIS DE LA VIE COURANTE**

Avec l'augmentation de plusieurs postes de dépenses, le coût de la vie étudiante dépasse une nouvelle fois l'inflation. Chaque mois un étudiant francilien déboursera en moyenne 1225 euros; tandis que pour un étudiant de Province, ses dépenses s'élèvent à 995 euros.



Des sommes qui représentent presque la totalité d'un SMIC pour permettre un accès aux études supérieures !

	Région Île de France		Province			
	Montant 2009	Montant 2010		Montant 2009	Montant 2010	
Loyers et charges	586 €	600 €	1	404 €	409 €	7
Repas à 3,00 € (restaurant universitaire)	58 €	60 €	1	58 €	60 €	7
Téléphonie et Internet	70 €	70 €	→	70 €	70 €	-
Loisirs	85 €	87 €	1	70 €	72 €	7
Transports	97,96 €	99,50 €	7	107,23 €	107,12 €	→
Alimentation et courses diverses	265 €	270 €	1	235 €	239 €	7
Equipement divers	38,83 €	38,83 €	→	38,83 €	38,83 €	-
TOTAL	1200,79 €	1225,33 €	1	983,06 €	995,95 €	7
Dépenses par catégorie en 2010	22 % 49 % 8 % 5 % 49 % 6 % 5 % 8 % 5 % 5		4 % 4 1 % 11 % 7 % 7 % 6 %			

TÉMOIGNAGE



Je suis issu de la classe moyenne donc je n'ai pas droit aux bourses.

Je suis obligé de travailler pendant l'année universitaire et pendant les vacances.

C'est dur, mais en plus je dois quand même demander à mes parents 9 9 de mettre la main à la poche.

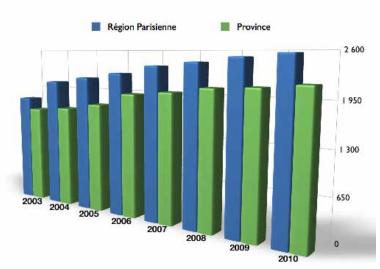
ÉTUDIANT EN DROIT À NICE



inalement le coût de la rentrée étudiante 2010 crève le plafond. C'est une somme vertigineuse qui est demandée aux étudiants : 2569@uros pour un étudiant en Île-de-France et 2171 euros pour un étudiant de province.

Les frais du mois de septembre ont toujours été une pilule que les étudiants ont beaucoup de mal à avaler. Au fur et à mesure des années, **l'indicateur du coût de la rentrée a pris en compte les nouveaux besoins des étudiants et l'évolution des loyers**. Depuis que la FAGE a créé l'indicateur du coût de la rentrée il y a 8 ans, il a augmenté de près de 42%.

	lle de France	Province		
2010	2569,3	2171,9		
2009	2513,36	2113,63		
2008	2436,17	2079,33		
2007	2372,57	1990,57		
2006	2245,75	1933,25		
2005	2157	1733		
2004	2073	1632		
2003	1760	1580		



es frais d'inscription varient en fonction du niveau d'études. Cette année l'augmentation globale est de 2,1%, mais pour les étudiants en Master ou en Doctorat, elle est de 2,6% contre 1,7% en Licence. Le coût de la rentrée n'est donc pas le même suivant le niveau d'études.

Coût de la rentrée selon le niveau d'étude :

	lle de France	Province
Étudiant en licence	2 569,10€	2 171,12 €
Étudiant en master	2 632,10€	2 234,72 €
Étudiant en doctorat	2 754,10 €	2 356,72€

Dans certaines formations des frais légaux se rajoutent comme par exemple les frais de concours pour accéder à certaines filières (orthophonie, orthoptiste, etc). Des frais illégaux sont aussi constatés, le plus souvent sous forme de frais complémentaires dans les écoles internes et les IAE.

Les étudiants hors-université, en écoles ou instituts voient aussi le montant de leur frais d'inscription ou de scolarité atteindre des sommes colossales, pouvant atteindre 8 000 Euros. Pire encore, certains grands établissements n'hésitent pas non plus à augmenter leurs frais d'inscription, c'est le cas par exemple à Dauphine (de 1000 à 4000 euros au lieu des 237 euros dans certains Masters). La conséquence de ces montants prohibitifs est de faire jouer une véritable sélection sociale à l'entrée de l'enseignement supérieur, freinant fortement sa démocratisation en dehors des universités.



NOTRE ANALYSE DES RÉSULTATS

e coût de la rentrée 2010 montre clairement que l'augmentation des frais spécifiques à la rentrée (2,48%) dépasse l'inflation (1,7%).

Ainsi les étudiants devront se serrer la ceinture encore d'avantage pour pouvoir supporter une telle avalanche de frais.

DES POSTES DE DÉPENSE EN LÉGÈRE HAUSSE OU STABLE...

L'indicateur montre une hausse des dépenses d'alimentation, de courses diverses et de fournitures qui suit globalement l'évolution des prix à la consommation. Les frais augmentent pour les manuels universitaires et les livres recommandés pour leurs cours bien que l'indicateur ne couvre pas l'ensemble des lectures conseillées, les étudiants ayant l'habitude d'emprunter la moitié de leurs lectures.





Les télécommunications restent stables par rapport à 2009 du fait de la nonaugmentation des forfaits des opérateurs de téléphonie portable ou des fournisseurs d'accès à internet. Le maintien dans de nombreux établissements bancaires du prêt dit « 1€ par jour » pour l'achat de matériel informatique laisse ce poste de dépense stable. Cependant, dans les faits les taux d'intérêts peuvent atteindre 5%, soit bien loin des 0% garantis par l'État jusqu'en 2008-2009.

Le coût moyen d'une complémentaire permettant à l'étudiant d'être couvert à 100%, est lui aussi en hausse. La population étudiante rencontre des difficultés d'accès aux soins, car elle renonce facilement à des soins courants pour des questions financières, préférant l'automédication ou attendre que «cela passe !». Il est à noter que les frais liés à la complémentaire santé (201 euros) correspondent au plus bas tarif observé pour accéder à une couverture à 100%.

Les dépenses liées aux transports sont en légère hausse. En effet, les abonnements aux transports en commun, les tarifs de la SNCF et les prix des carburants sont tous en augmentation. Cependant, la hausse est masquée par le comportement des étudiants qui privilégient des formes de transport alternatives comme le covoiturage.



LES RESPONSABLES DE L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA RENTRÉE 2010

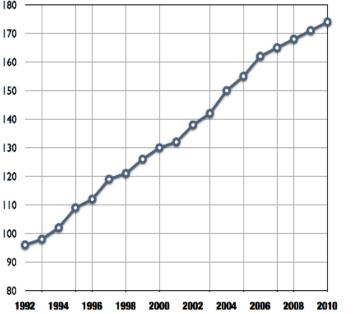
rincipal responsable de cette augmentation : le logement. Les frais liés au logement représentent plus de 40% du budget de la rentrée étudiante ! Cette année se traduit par une augmentation de 6% principalement à cause des augmentations de loyers, d'assurance, des charges et de l'électricité. Elle est surtout due, en Île-de-France, au manque crucial de logements CROUS qui provoque une véritable congestion du parc locatif privé et provoque une flambée des prix des loyers à chaque rentrée. Cette situation a atteint un seuil critique et s'aggrave avec 550 logements en cours de démolition à la résidence universitaire d'Antony.

euxième responsable : les frais décrétés par le Ministère. Ils augmentent inéluctablement et ce quelle que soit la situation financière des étudiants, pourtant ils représentent près de 20% du coût de la rentrée.

L'arrêté du 4 août 2010 a fixé les frais d'inscription dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à 174€ (+1,7%) pour les étudiant en Licence, 236€ (+2,6%) pour des étudiants en Master et 359€ Coût de l'inscription en première année entre 1992 et 2010 (€) (+2,6%) pour les étudiants en doctorat. L'augmentation moyenne est de 2,1% alors que l'inflation atteint 1,7%, c'est-à-dire qu'il est demandé aux étudiants un effort que rien ne justifie. Les droits d'inscription ne représentent en effet qu'un faible pourcentage du budget des universités.

A ce montant vient s'ajouter pour chaque inscription 4,57€ destinés à financer la médecine préventive universitaire. Il s'agit là de sa principale ressource puisque l'État a rompu le principe de parité selon lequel il versait une part équivalente à celle de l'étudiant dans son financement.

+3,45 % pour le prix du ticket de RU +1 % pour la sécurité sociale étudiante +1,7% et +2,6 % pour les frais d'inscription

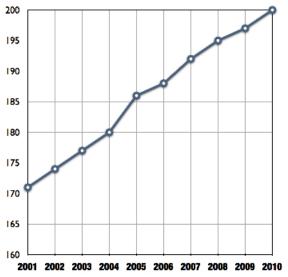


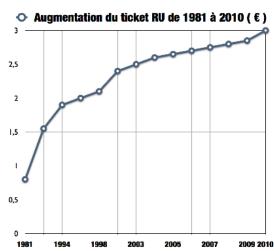
DOSSIER DE PRESSE L'INDICATEUR FAGE DU COUT DE LA RENTRÉE ÉTUDIANTE

Les étudiants auront également à souscrire à la sécurité sociale étudiante qui augmente de 2 euros€pour atteindre la barrière symbolique de 200€uros.

Les étudiants doivent souvent renoncer aux soins : faute de moyens, certains ne prennent pas de sécurité sociale pour ne pas payer ces frais. Les conséquences pourraient être alors désastreuses en cas d'accident ou d'hospitalisation. Cette année les universités auront l'obligation d'accepter des règlements en trois fois sur demande des étudiants des frais d'affiliation à la sécurité sociale étudiante. La plupart des établissements ne sont pas prêts (problèmes techniques, manques de personnels, manques de liquidités, etc) et ne feront pas la promotion du dispositif à tous ceux qui pourraient en avoir besoin.







Le prix du ticket a été augmenté cette année encore, mais au lieu de la traditionnelle augmentation de 5 centimes, c'est le double qui a été proposé : 10 centimes pour atteindre la barre des 3 euros! Si ce chiffre peut paraître symbolique, il met encore plus à mal la restauration sociale étudiante qui commence à être concurrencée par la restauration privée. Pourtant c'est souvent grâce aux RU que les étudiants peuvent avoir accès à des repas équilibrés qui sont souvent un luxe à côté des fameuses assiettes de pâtes. La restauration universitaire devait être financée à part égale par l'étudiant et l'État ; avec cette augmentation supplémentaire, nous en sommes plus que jamais éloignés.

roisième responsable : Le coût des loisirs augmente également.

La dépense moyenne ne permet de couvrir que peu d'activités sportives et culturelles malgré leur importance pour l'équilibre des étudiants. Cette augmentation traduit l'incapacité des tarifs étudiants à permettre une stabilisation de ce poste de dépense : il s'agit d'une augmentation de leur coût et non de leur fréquence.

Cette année encore le coût de la rentrée devient un élément de sélection sociale touchant particulièrement les classes moyennes. Elles n'ont pas accès aux aides sociales et doivent pourtant payer intégralement une addition chaque année plus salée. Cette année, le coût annuel pour un étudiant non boursier inscrit dans l'enseignement supérieur est de 14 500 euros, soit des chiffres de l'ordre d'un SMIC annuel! L'enseignement supérieur devient un luxe auquel beaucoup ne peuvent plus prétendre.



PENDANT CE TEMPS... ...DU CÔTÉ DES AIDES AUX ÉTUDIANTS

LE **DIXIÈME** MOIS DE BOURSE

L e dixième mois de bourse est un engagement présidentiel qui a été relayé par Valérie **Pécresse.** A l'initiative de cette dernière, un groupe de travail a été mis sur pied en Novembre 2009, sans qu'il n'ait eu les moyens de travailler ; le Ministère n'ayant pu fournir un état des lieux de la durée de l'année universitaire. Finalement, il a communiqué aux universités un cahier des charges concernant le dixième mois de bourse le 3 juin 2010 qu'elles devaient valider dans leur Conseil d'Administration avant le 30 juin.

Depuis, le dixième mois de bourse n'a toujours pas été officialisé par Valérie Pécresse, pas plus que les crédits censés le financer. Malgré les nombreux appels de la FAGE pour que la situation soit clarifiée rapidement et que les promesses soient tenues.

Les étudiants ont besoin de connaître les bourses auxquelles ils peuvent prétendre pour ne pas se mettre en difficultés financières durant l'année! Or le Ministère s'obstine à ne donner aucune information alors que l'enveloppe concernant le dixième mois de bourse a été négociée avec Bercy le 16 juillet!

Nous rappelons au Ministère ses responsabilités et nous l'invitons à faire ses annonces dans les plus brefs délais.

LES **BOURSES** SUR CRITÈRES SOCIAUX

Elles constituent le moyen d'intervention pour soutenir les étudiants qui ne peuvent faire face au coût de leurs études. Cependant une trop faible partie des classes moyennes peut prétendre aux bourses. Il faut élargir les critères afin de soutenir ces étudiants qui prennent de plein fouet un coût des études qui devient chaque année plus prohibitif.

Les étudiants ne sont pas tous logés à la même enseigne en matière de bourses. En effet, les étudiants issus d'autres ministères comme celui de l'Agriculture ou les formations sanitaires et sociales ont des bourses souvent plus faibles. Ces étudiants sont excédés par cette injustice qui représente un dénigrement de leurs conditions de vie et d'études (absence d'échelons 0 ou 6, absence d'aides d'urgences, montant des bourses inférieur, etc).

La FAGE demande au gouvernement d'être cohérent en transférant la gestion de l'ensemble des bourses des formations supérieures au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Enfin, nous sommes fin août et le ministère n'a toujours pas communiqué les barèmes et les montants des bourses. Ce faisant, par une annonce tardive, il va obliger les CROUS à traiter une seconde fois l'ensemble des dossiers qu'ils auront reçus, retardant d'autant le versement des premières mensualités. Les négociations budgétaires ont eu lieu le 16 juillet et le Ministère joue à la roulette russe avec les étudiants en attendant plus d'un mois pour annoncer les dispositifs d'aides sociales.

La FAGE exige fermement que ces annonces interviennent dans les plus brefs délais afin que les étudiants puissent obtenir leurs bourses rapidement !

LE LOGEMENT SOCIAL EN CRISE

Cette année encore, le logement occupe le premier poste de dépenses des étudiants. Pour cette rentrée universitaire 2010, il représente en moyenne 41% du budget global!

Le **plan Anciaux** qui vise à améliorer la situation du logement social étudiant par une politique de rénovations et de constructions de résidences est loin d'avoir tenu ses objectifs en remplissant à peine plus de 55% des objectifs fixés en terme de constructions. Pire encore, l'effort budgétaire en faveur du logement social étudiant s'est limité cette année à **99 millions d'euros** (dont 30 millions exceptionnels provenant du



plan de relance) alors que le plan Anciaux prévoyait un financement à hauteur de 165 millions d'euros.

La **région francilienne** est la plus en difficulté avec des capacités d'hébergements sociaux infimes en comparaison des demandes. La situation est telle qu'elle provoque une tension importante du marché locatif privé, faisant grimper en flèche les loyers étudiants.

L'urgence est là et le temps des demies-mesures n'est plus envisageable pour que la situation du logement étudiant revienne à la décence. La FAGE exige que le gouvernement respecte ses engagements pour répondre à la crise du logement social étudiant.





J'ai essayé de trouver un logement sur Paris, mais les loyers sont si chers que j'ai dû me mettre en colocation en banlieue, j'ai 2 heures de transport pour aller à mon école chaque jour.

En plus l'année coûte 8 000€ et je suis boursier donc j'ai pris un prêt, je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ferais je me donne à fond car si je redouble, je ne sais pas comment je ne sa

ALEXIS ÉTUDIANT EN KINÉ A PARIS



POUR UNE **ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE (ARE)!**

Nous venons de voir l'impact des frais de rentrée pour les étudiants. Pour y répondre, l'Allocation de Rentrée Étudiante serait versée aux étudiants boursiers sur critères sociaux, mais également aux étudiants issus de la classe moyenne qui ne bénéficient aujourd'hui d'aucune aide. Seule cette allocation permettra d'aider efficacement les étudiants à affronter les échéances financières de la rentrée. Le montant de cette Allocation de Rentrée Étudiante devrait s'élever à 400 Euros€Cette aide permettrait de diminuer le coût de la rentrée de 40% pour les étudiants issus des classes moyennes (en s'appuyant sur une garantie des risques locatifs – GRL - appliquée à l'ensemble des étudiants). Pour les étudiants boursier elle permettrait de diviser le coût de la rentrée par 3 !

Cette aide peut être aisément financée en revenant sur la demie-part fiscale pour octroyer directement le montant correspondant à l'étudiant et rééquilibrer les sommes engagées vers les classes moyennes.

Cette aide versée dès le début du mois de septembre permet, de palier l'absence des bourses, dont le premier versement intervient souvent à la fin du mois et permettrait de mieux soutenir les étudiants boursiers durant le mois de septembre.

BOURSES & AIDES AU LOGEMENT

Les bourses et aides au logement actuelles ne permettent pas de financer les coûts liés à la vie étudiante.

C'est pourquoi la FAGE propose :

- Augmenter le nombre de boursiers pour couvrir les classes moyennes en élargissant les barèmes et augmenter le nombre de boursiers par échelons
- Augmenter les bourses sur critères sociaux
- Linéariser les bourses pour éviter les effets de seuils produits par les échelons
- Créer un statut étudiant pour les aides au logement qui permette de prendre en compte les conditions de ressources des étudiants et pas simplement la taille de l'appartement
- Aider tous les étudiants de manière identique en faisant entrer l'ensemble des étudiants, quelle que soit leur Ministère de rattachement dans le système d'aides sociales gérées par les CROUS



FOCUS:

L'ANNONCE DE LA SUPPRESSION DU CUMUL DES AIDES AU LOGEMENT ET DE LA DEMIE-PART FISCALE

Annoncée par le Ministre du Budget François Baroin, elle doit permettre à l'État d'économiser près de 400 millions d'euros sur le dos des étudiants et de leur famille. Les plus touchés seront ceux issus des classes moyennes qui doivent déjà faire face à un coût de la rentrée qui atteint des sommets inégalés et ceux des familles nombreuses pour qui les pertes seront deux fois plus importantes que pour les autres.

Cette annonce est intervenue en plein mois de juillet sans qu'aucune concertation ne soit organisée, c'est un **déni de dialogue social qui laisse planer le pire pour la rentrée universitaire**! Les étudiants constituent une population fragile avec des budgets très serrés, il est absolument scandaleux que le plan de redressement du budget se fasse en partie à leurs dépens.



Sous prétexte de faire des économies de bouts de chandelles, le gouvernement va empêcher l'accès de tous à l'enseignement supérieur.

La FAGE rappelle qu'il n'est jamais trop tard pour éviter les mesures inutiles !



LA FAGE DEMANDE À **VALÉRIE PÉCRESSE** D'AGIR POUR LES ETUDIANTS DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

La FAGE rappelle que depuis son arrivée au Ministère, Valérie Pécresse a multiplié les effets d'annonce, pourtant la situation de la majorité des étudiants n'a pas évolué, et avec la suppression du cumul des aides au logement et de la demi part fiscale, elle va se détériorer. Il est grand temps que la Ministre tienne ses promesses!

BIBLIOGRAPHIE

BEFFY M., FOUGERE D, et MAUREL A. 2009. Économie et statistique n°422. L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires.

DEPP, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance. Juin 2008. Atlas Régional - Effectifs d'étudiants 2006-2007.

ISBN 978-2-11-095431-2

DEPP, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance. Décembre 2009. L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France – 35 indicateurs.

ISSN 1962-2546

DEPP, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance. Septembre 2009. Repères et Références Statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche - édition 2009.

ISBN 978-2-11-097805-9

INSEE, Institut National de la Statistique et des Études Économiques Avril 2010. Indice de référence des loyers - Premier trimestre 2010 – n°102.

ISSN 0151-1475

INSEE, Institut National de la Statistique et des Études Économiques Août 2010. Indice des prix à la consommation – Juillet 2010 – n°204.

ISSN 0151-1475

INSEE, Institut National de la Statistique et des Études Économiques Juin 2010. Chiffre d'affaires dans le commerce de détail et les services personnels – Mars 2010. – n° 148.

ISSN 0151-1475

JORF, Journal Officiel de la République Française. N°0173 du 26 juillet 2008. Décret n° 2008-732 du 24 juillet 2008 relatif au versement fractionné de la cotisation d'assurance maladie des étudiants. Version consolidée au 27 juillet 2008.

NOR: BCFS0813426D

JORF, Journal Officiel de la République Française. N°0173 du 29 juillet 2010. Arrêté du 26 juillet 2010 fixant la cotisation forfaitaire d'assurance maladie due par les étudiants pour l'année universitaire 2010-2011.

NOR: BCRS1019207A

Ministère de la Culture et de la Communication. DEPS, Département des Études, de la Prospective et des Statistiques. Chiffres Clés 2010 – Statistiques de la Culture.

ISBN 978-2-11-008098-1

MOUILLART Michel, Professeur d'Économie à l'Université de Paris X Nanterre. Mars 2010. Les loyers du marché locatif privé en 2010 – Bilan 2009 et perspectives 2010.

CLAMEUR, Connaître les Loyers et Analyser les Marchés sur les Espaces Urbains et Ruraux

OVE, Observatoire de la vie étudiante. 2006. Présentation des principaux résultats de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2006.

USEM, Union nationale des mutuelles étudiantes régionales. Mai 2009. Rapport n°801187. La santé des étudiants.

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid52407/droits-inscription-pour-rentree-universitaire-2010-2011.html

http://www.cnous.fr/_vie_35.htm

http://www.quechoisir.org/positions/Etude-de-I-evolution-des-depenses-des-consommateurs-en-telephonie-mobile/3F7E387D3 8928783C12573FB0061590D.htm

DOSSIER DE PRESSE L'INDICATEUR FAGE DU COÛT DE LA RENTRÉE ÉTUDIANTE

contacts presse

Claire Guichet Présidente de la FAGE

06 86 63 41 44 - claire.guichet@fage.org

Clément Soulier Vice-président en charge des Questions Sociales

06 32 64 96 50 - clement.soulier@fage.org

Adrien Gantois Vice-président en charge de la Communication

06 47 98 45 89 - adrien.gantois@fage.org